

# Décembre, janvier, février

Agnès FAYET

Noa SIMON

Etienne BRUNEAU

## BEEWAPI

UN PLUS POUR LA POLLINISATION



### Journées de la recherche apicole - ITSAP

Les journées de la recherche apicole organisées par l'ITSAP se sont tenues à Paris les 6 et 7 février. Ces deux journées ont été l'occasion de faire le point sur les dernières avancées des laboratoires de recherche français sur la question apicole. Plusieurs exposés ont fait la synthèse des connaissances acquises tandis

de nouveaux outils d'interprétation (écologie, épidémiologie, modélisation mathématique). En plus des avantages analytiques de l'interdisciplinarité, les observatoires permettent de créer des passerelles entre la science et les apiculteurs sur le terrain. Le résultat d'une de ces études des abeilles dans leur milieu sera présenté le 10 mars

Par ailleurs, dans le cadre d'une réflexion générale sur la **valeur écosystémique de l'entomofaune pollinisatrice**, encadrée par le programme européen STEP, Bernard Vaissière estime que la valeur économique de l'activité de pollinisation des insectes en France, dans le cadre agricole, était de 2,8 milliards d'euros en 2005, ce qui en



Axel Decourtye (ACTA) et Yves Le Conte (INRA-Avignon) ont présenté les outils de comptage des butineuses permettant un travail sur le comportement des colonies en conditions naturelles :

- **le lecteur de puce RFID** utilisé pour l'étude de l'INRA publiée dans Science en 2012 qui a révélé les dangers du thiametoxam (ref: *A Common Pesticide Decreases Foraging Success and Survival in Honey Bees*. Mickaël Henry, Maxime Beguin, Fabrice Requier, Oriane Rollin, Jean-François Odoux,

Pierrick Aupinel, Jean Aptel, Sylvie Tchamitchian, Axel Decourtye.

Science, 29 mars 2012. DOI : 10.1126/science.1215039);

- **le compteur par lecteur optique** mis au point par l'équipe d'Yves Le Conte déjà présenté à la journée scientifique apicole 2012 (Réf. *Le Conte Y., Crauser D. (2006) Vers de nouveaux systèmes de comptages automatiques d'abeilles*. Bulletin technique apicole, 33 (1), 23-30).

que d'autres ont mis en avant des perspectives naissantes originales. L'unité de pathologie de l'abeille de l'ANSES-Sophia Antipolis (laboratoire de référence européen depuis avril 2011) a présenté **plusieurs synthèses** : méthodes d'analyse en laboratoire des maladies et des agents pathogènes de l'abeille, méthodes d'analyse des résidus de pesticides, rappel des travaux publiés sur *Nosema Ceranae*. L'écologue Mickaël Henry (INRA-Avignon) a quant à lui présenté les difficultés à comprendre et à observer les **systèmes complexes** que sont les colonies d'abeilles. A cet égard, face aux limites de la recherche en laboratoire, des réseaux de veille (science participative) et des observatoires de ruchers permettent de faire intervenir de

prochain par Mathilde Roger du laboratoire d'entomologie de l'INRA du Magneaud à l'occasion du dernier cours du CARI (santé de l'abeille domestique en paysage agricole).

Bernard Vaissière (INRA-Avignon) et Fabrice Allier (ITSAP-UMT PrADE Avignon) ont présenté les résultats d'une **évaluation statistique des besoins et des disponibilités** concernant les insectes pollinisateurs domestiqués. Selon ces résultats, les besoins agricoles en colonies d'abeilles domestiques semblent bien supérieurs à l'offre, ce qui justifie la mise en place de l'outil <http://www.beewapi.com>, une base de données permettant des rapprochements entre agriculteurs et apiculteurs pollinisateurs (en phase de test).

confirme toute l'importance. Pour compléter ce chapitre « pollinisation », rendez-vous dans notre rubrique « Côté science » pour une présentation du projet FlorApis de l'INRA d'Avignon (Clémentine Coiffait, Nicolas Morison et Bernard Vaissière).

On peut regretter que de nombreux sujets abordés durant ces deux jours aient déjà été présentés lors de la journée scientifique apicole 2012 organisée par l'ONIRIS. Espérons que l'objectif des organisateurs a été atteint et que l'information saura être relayée vers les apiculteurs.

<http://www.itsap.asso.fr>



## Journée de Namur

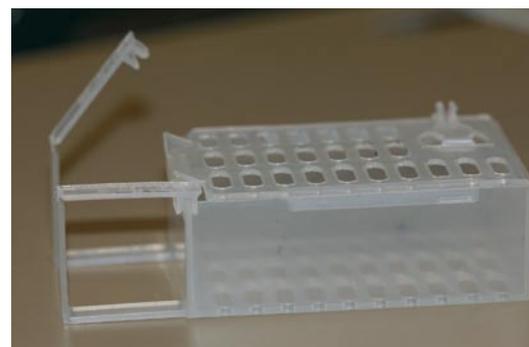
Le 27 janvier, une centaine d'apiculteurs étaient présents à la traditionnelle journée de Namur. Etienne Bruneau a fait la synthèse du suivi des actions engagées dans le cadre du Programme européen Miel (formation, information, assistance technique, lutte contre la varroase, surveillance des miellées, analyse des miels, repeuplement, recherche). Il a en particulier évoqué les nouvelles méthodes d'analyse des miels : analyse statistique, caractérisation des miels par infrarouge qui permet de donner le profil d'un miel et de détecter les fraudes (en collaboration avec le CRA-w). Autre approche nouvelle à l'étude, l'analyse des polyphénols (voir A&Cie 149) pourrait procurer une information très utile et fournir un argument commercial. Etienne a également évoqué le nouveau programme dont les lignes sont reconduites pour 2013-2016. Les décisions prises dans le cadre de la nouvelle PAC n'auront un effet qu'en 2014. Après cette date, des modifications sont à prévoir, comme le recensement obligatoire des ruches.

Eliane Keppens, vice-présidente de la FAB, a fait le point sur la législation belge en matière sanitaire et sur le plan d'échantillonnage organisé par l'AFSCA en 2012. Notre Guide des bonnes pratiques apicoles a été jugé au niveau européen le plus approprié et le mieux illustré. Il sera adapté et réédité. Un prochain arrêté royal reverra le statut des assistants apicoles qui seront reconnus officiellement et indemnisés (montant non taxé). Pour l'instant, une vingtaine d'assistants apicoles officient en Wallonie, dont un grand nombre

encore en activité, ce qui pose un problème de disponibilité. La prochaine formation est prévue le 24 novembre 2013. Au programme : le monitoring des études européennes et le frelon asiatique.

Noa Simon a fait le point sur le dossier européen, complexe et touffu, incluant la question des néonicotinoïdes et des OGM (page 10). Anne Van Eeckhout a donné des informations sur Beecome, le 2<sup>e</sup> congrès européen organisé à l'occasion des 30 ans du CARI. Il aura lieu du 9 au 11 novembre prochain (page 13).

L'après-midi, Jean-Marie Remy, Michel Salmon et Christine Baetens ont évoqué leur expérience de terrain concernant la lutte alternative contre *Varroa*. Jean-Marie a tenté la technique italienne d'encagement des reines tandis que Michel et Christine ont opté pour la technique allemande d'isolement de la reine dans une rehausse de plancher, découverte pendant le dernier voyage (voir A&Cie 151). Renaud Lavend'homme a clôturé la journée en survolant le projet « Buckfast VSH » belgo-luxembourgeois.



### ANERCEA

## Le Croisic 2012, un peu de sel dans l'élevage

Ces journées organisées dans les marais salants de Guérande étaient une fois de plus une occasion unique d'échange entre passionnés d'élevage de reines. Cent quatre-vingts apiculteurs à l'écoute des moindres nouveautés ou des détails permettant d'améliorer leur savoir-faire, c'était une première. Au programme de ces journées, des exemples venant d'Argentine, de Sicile et de la région nantaise. Diego Alejandro Lema Sarmiento nous a présenté l'organisation de l'élevage en Argentine avec un programme concret mis en place par une structure privée (AMCAR) qui regroupe onze grands éleveurs de ce pays. Nous avons pu constater l'impact de la modification profonde de l'agriculture suite au développement du soja OGM. Faillites, délocalisations, prix de vente du miel stationnaire et charges d'exploitation en hausse de dix à quinze pour cent par an...

Ermanno De Chino, gros éleveur sicilien, a développé toute sa technique d'élevage et de production de paquets d'abeilles. Même si la dimension atteinte semblait à beaucoup démesurée, de nombreux détails peuvent trouver une application chez les apiculteurs. Sa production n'a cessé d'augmenter, il a vendu en 2012 10 000 reines, 1500 essaims et 2000 paquets d'abeilles. Ce matériel biologique est distribué jusqu'en Finlande. Mazery Vingole, un jeune éleveur de la région de Nantes, nous a présenté le développement de son exploitation. Un tout bel exemple à suivre avec une rigueur dans la gestion et dans l'organisation du travail.



Noro vif

A côté de cela, Laurent Gauthier qui travaille pour l'instant au Centre de Liebefeld (Suisse) nous a fait découvrir l'épigénétique et son impact possible au niveau de l'élevage. Il nous a également fait part des premiers essais d'encagement de reines qu'ils ont menés et qui semblent très prometteurs.

Les prochaines journées de l'ANERCEA s'inscriront dans le cadre du congrès Beecome et débiteront le vendredi 8 novembre. La synergie de ces deux événements ne peut que renforcer leur attrait.



Un consortium, initié par la Nottingham Trent University et l'Association des apiculteurs du Royaume-Uni (BFA), a lancé une étude de 1,4 M € financée par l'UE, qui vise à surveiller et décoder les vibrations émises par les abeilles dans la ruche et à transmettre des informations cruciales pour les apiculteurs via la technologie sans fil.

Les chercheurs ont déjà mis au point une méthode utilisant des accéléromètres sensibles aux vibrations qui permettent de détecter et de traduire les bourdonnements générés par les abeilles lorsqu'elles communiquent entre elles. Le phénomène d'essaimage a déjà été étudié, et l'étape suivante est d'étudier les changements et les tendances dans les vibrations susceptibles d'indiquer des problèmes de santé spécifiques qui peuvent provoquer la mortalité de la ruche. Les experts mettent au point des méthodes de transfert par courrier électronique ou par SMS (sans fil) des alertes instantanées à l'apiculteur, afin qu'il puisse intervenir et gérer ses colonies en conséquence. Voici ce qu'en dit Yves Le Conte de l'Institut national de la recherche agronomique : « Cette recherche est particulièrement stimulante car elle peut conduire à une nouvelle manière moderne de gérer des ruches et elle sera également un outil très utile pour la recherche en biologie de l'abeille ». La recherche devrait ainsi permettre d'améliorer l'efficacité de l'apiculture par un gain de temps et d'argent, et également d'améliorer la surveillance de la santé des abeilles.

L'étude, financée par l'Union européenne, Programme-cadre 7, implique pour la recherche la Nottingham Trent University et l'INRA de Montfavet. Le cofinancement du projet est apporté par les partenaires qui se chargent de la diffusion des résultats, l'Association des apiculteurs du Royaume-Uni (BFA), le CARI asbl et l'EPBA (Association des apiculteurs professionnels européens). Des PME qui développent ce type de matériel y sont également associées : CAPAZ GmbH en Allemagne et SZOMEL Services and Trade LLC en Hongrie.

## Les néonicotinoïdes, dangereux pour les abeilles

Suite à la publication d'un rapport de l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) identifiant des risques élevés des insecticides néonicotinoïdes pour les

pollinisateurs, en particulier pour les abeilles, ce point a occupé une place prioritaire dans l'agenda européen en ce début d'année 2013. L'enjeu est de taille vu que ces pesticides sont couramment utilisés en agriculture, sylviculture et jardinage. L'EFSA reconnaît les risques pour les pollinisateurs exposés à ces produits par le biais des poussières de semis, du pollen et du nectar contaminés. En outre, le rapport identifie les inconnues : risques d'exposition liés à la persistance des produits dans l'environnement (plus de deux ans), aux exsudats de plantes, aux doses sublétales à court et à long terme, etc.

Suite à ce rapport de l'EFSA, la Commission a immédiatement proposé aux Etats membres une suspension de deux ans de l'utilisation de ces produits sur les cultures attractives pour les abeilles (colza, tournesol, maïs...) prenant cours le 1<sup>er</sup> juillet 2013. De plus, les graines ne pourront pas être traitées avec ces produits et les usages amateurs seront aussi interdits.

Le 28 janvier 2013, lors du Conseil des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne, l'Espagne, l'Allemagne et la Grande-Bretagne marquaient déjà leur désaccord avec les propositions de la Commission. Ce sont les représentants de la Commission et des Etats membres en charge de la mise en œuvre de la législation sur les pesticides dans l'UE (comité permanent sur la sécurité alimentaire et la santé animale) qui prendront la décision finale le 25 février 2013. La Coordination européenne a pu se faire entendre lors de la consultation des parties prenantes du 7 février. Si les organisations environnementales demandaient à nos côtés d'aller plus loin dans les mesures, les industries phytopharmaceutiques et les semenciers allaient dans le sens opposé, les agriculteurs également mais avec une position moins marquée.

## OGM, l'attente

La dernière réunion du comité de l'environnement du Parlement européen a également inclus une discussion sur la contamination des produits de la ruche par du pollen OGM.

Suite à l'arrêt de la Cour de justice européenne en septembre 2011 qui impose d'étiqueter le miel comme « produit à partir d'OGM » si le pollen de maïs transgénique par rapport à la totalité du pollen dans le miel dépasse 0,9 %, la Commission a proposé de modifier la directive Miel pour clarifier le statut du pollen dans le miel : le pollen est un constituant naturel et non un ingrédient du miel. L'étiquetage et l'analyse ne seraient dans ce cas plus nécessaires pour le pollen de maïs, car il ne serait alors jamais supérieur à 0,9 % de la quantité totale du miel. La proposition de la Commission comprenait d'autres modifications de la directive Miel, considérées comme très négatives par le secteur apicole car elles donnent à la Commission le droit de modifier la définition et les critères de qualité établis pour le miel.

Lors de la réunion de la commission Environnement du Parlement européen, le 23 janvier 2013, Julie Girling, députée ultra-conservateur et responsable au Parlement des propositions d'amendements relatives à la modification de la directive Miel, a remis un avis positif sur la notion de constituant mais négatif sur les autres modifications. Les députés socialistes et verts ont tenté de justifier l'intérêt d'une étude d'impact sur le secteur apicole européen de cette modification de la directive avant toute discussion. Le dépôt d'amendements, initialement prévu pour le 30 janvier 2013, est ainsi reporté à mars.

